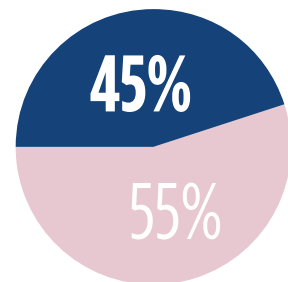


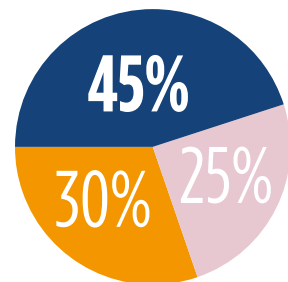
“ Pour votre famille, un legs à l'Église est un acte chargé de sens, c'est un message, une affirmation de votre foi ”.

Anticiper votre succession c'est gratifier vos proches tout en soutenant l'Église catholique !

Je lègue directement à mon neveu :



Je lègue à mon neveu via l'Association Diocésaine :



■ Part revenant à mon neveu ■ Part due à l'État
■ Part revenant à l'Église catholique

Par exemple, lors d'un legs à votre neveu, l'Église peut récupérer plus de la moitié du montant à la place de l'État.



Legs : le guide offert par votre diocèse

Téléchargez ou demandez-le gratuitement !



jecroisjelegue.catholique.fr/guidepratique/legs

Avec ou sans héritier, je lègue !

Quotité disponible selon votre situation

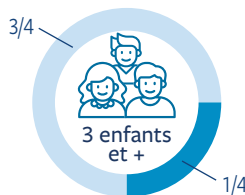
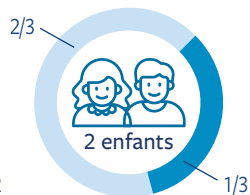
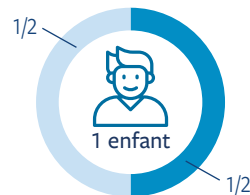
Célibataire



En couple



Nombre d'enfants



RÉSERVE
La part minimale que vous devez leur léguer

QUOTITÉ DISPONIBLE
La part que vous pouvez léguer librement



Votre diocèse est à votre écoute :
Services de l'économat
@ economat@rouen.catholique.fr
☎ 02 35 71 20 52

JecroisJelegue.catholique.fr

La vie pour l'éternité

Je lègue à l'Église catholique !





ACCOMPAGNER

En vous proposant une vie communautaire et spirituelle près de chez vous, l'Église catholique est proche de vous tous les jours. Vous pouvez compter sur la présence de prêtres, de diacres, de sœurs et de laïcs pour vous écouter et vous faire grandir dans la foi.



“ Nous avons reçu tant de bénédictions de la part de notre paroisse : les messes, les retraites spirituelles, les moments de prière. En faisant un legs, nous voulons aider l'Église à continuer sa mission d'évangélisation, d'éducation et de charité, pour les générations futures.”

— PIERRE ET SOPHIE, 1 ENFANT



RESPECTER

Toute vie est sacrée. L'Église sera toujours là pour aider les plus fragiles d'entre nous : l'enfant à naître, la personne handicapée, les personnes seules, les veuves, les orphelins, les accidentés de la vie, les migrants, les pauvres, les malades, les personnes en fin de vie... L'Église lutte pour le respect de toute vie, et œuvre pour donner une place aux plus fragiles.

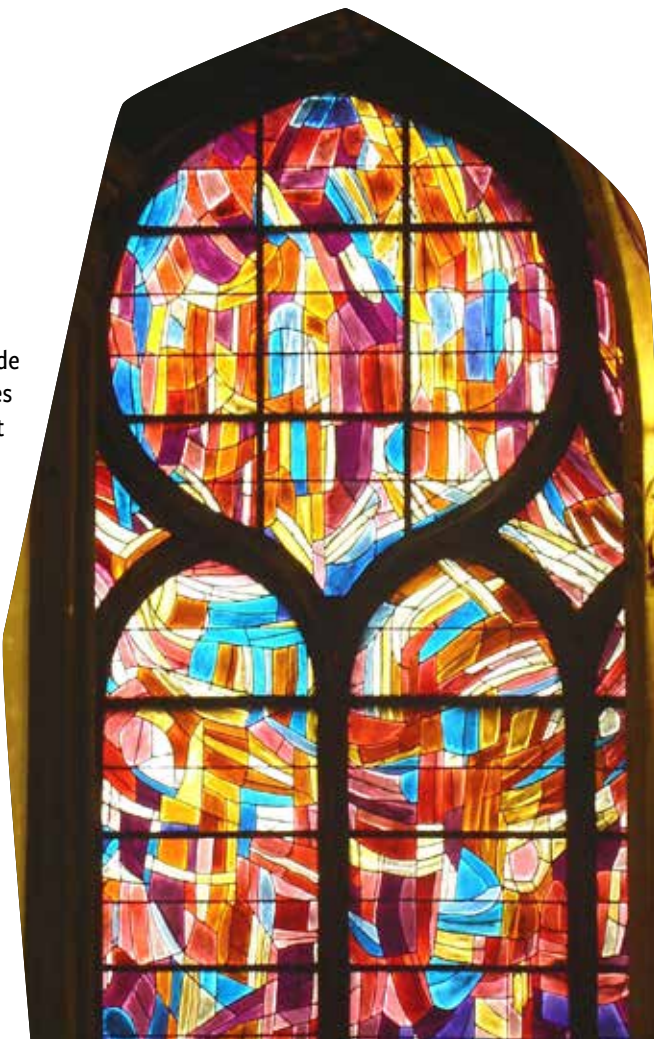
Les 5 promesses de votre legs

Le Christ nous a promis la vie en abondance et la vie éternelle.

Léguer à l'Église, c'est lui donner les moyens matériels de poursuivre ses missions d'évangélisation, d'éducation, de charité, de prière.

CULTIVER

L'Église catholique existe depuis plus de 2000 ans. Les chapelles, les églises et les cathédrales façonnent notre paysage et notre culture. Ce patrimoine doit être transmis de génération en génération. Il est ouvert aux croyants et aux non croyants, il témoigne de la présence de Dieu au milieu des hommes. Il faut en prendre soin et même parfois l'enrichir de nouveaux édifices!



Alain PINDOUCY/ERIC

ANNONCER

Dans notre société saturée d'informations et d'images, donnons les moyens à l'Église catholique d'être entendue. L'Église annoncera ainsi la Bonne Nouvelle de la vie éternelle. Une vie où l'amour parfait des uns pour les autres sera la règle. Une vie où il n'y aura plus de mort ni de fin. Une vie où Dieu nous comblera d'une joie parfaite et infinie, perpétuellement renouvelée.



TRANSMETTRE

Transmettre la foi, et les richesses spirituelles de l'Église aux enfants, aux séminaristes, aux laïcs... Cette transmission est essentielle pour découvrir Dieu, pour croître dans son amour, pour grandir en liberté et trouver la vérité. L'Église catholique a besoin de votre soutien financier pour adapter ses formations aux exigences actuelles et permettre au plus grand nombre de rencontrer Jésus Christ.



Corinne MERCIER/ERIC



“ Grâce à l'Église, j'ai pu surmonter des moments difficiles et trouver un nouveau sens à ma vie. Son soutien a été inestimable.”

— YVON